



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/CONF.170/2
23 mai 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ONZIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS
AU PROGRAMME D'INFORMATION DES
NATIONS UNIES SUR LE DÉSARMEMENT
29 octobre 1993

CONTRIBUTIONS ANNONCÉES LORS DE LA CONFÉRENCE ET
ULTÉRIEUREMENT (JUSQU'AU 31 MARS 1994)

1. Dans son Acte final, la onzième Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions au Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (A/CONF.170/1) priait le Secrétaire général de tenir (jusqu'au 31 mars 1994) une liste des annonces de contributions faites lors de la Conférence et ultérieurement, et de publier cette liste en tant que document officiel de la Conférence.

2. Le présent document fait suite à cette demande.

Pays	Monnaie spécifiée	Montant
Algérie	Dinar algérien	125 000 ^a
	Dollar des États-Unis	5 482 ^b
Autriche	Dollar des États-Unis	10 000
Chili	Dollar des États-Unis	1 000 ^c
Chine	Dollar des États-Unis	10 000 ^d
Chypre	Dollar des États-Unis	1 000
Espagne	Peseta	686 070 ^c
	Dollar des États-Unis	5 158
Finlande	Markka	50 000 ^e
	Dollar des États-Unis	8 696 ^f
France	Franc français	50 000 ^b
	Dollar des États-Unis	8 850
Grèce	Dollar des États-Unis	5 000

Pays	Monnaie spécifiée	Montant
Indonésie	Dollar des États-Unis	5 000
Italie	Lire	130 000 000 ^g
	Dollar des États-Unis	82 540
Mexique	Dollar des États-Unis	5 000 ^h
Népal	Dollar des États-Unis	7 000 ^d
Norvège	Dollar des États-Unis	31 000 ^{e j}
	Dollar des États-Unis	8 840
Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	16 000 ⁱ
	Dollar des États-Unis	8 840
Pakistan	Roupie pakistanaise	270 000 ^k
	Dollar des États-Unis	9 030
République de Corée	Dollar des États-Unis	9 000 ^l
Sri Lanka	Dollar des États-Unis	2 500 ^d

^a Chaque contribution est indiquée d'abord dans la monnaie dans laquelle elle a été libellée, puis, s'il ne s'agit pas du dollar des États-Unis, dans cette dernière monnaie. Sauf indications contraires, les contributions sont destinées au Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement.

^b Montant destiné au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique.

^c Montant destiné au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

^d Montant destiné au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.

^e Sous réserve de l'approbation du Parlement.

^f Montant ventilé comme suit :

25 000 markkaa pour des activités entreprises dans le cadre du Registre des armes classiques;

25 000 markkaa pour des activités entreprises dans le cadre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes)

^g Montant ventilé comme suit :

20 000 000 de lires italiennes pour chaque centre régional;

20 000 000 de lires italiennes pour le Programme d'information sur le désarmement;

50 000 000 de lires italiennes pour le Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale.

^h Dont 2 500 dollars sont destinés au Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

ⁱ Dont 10 000 dollars néo-zélandais sont destinés au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.

^j Montant ventilé comme suit :

9 400 dollars pour chacun des centres régionaux;

2 800 dollars pour des activités d'édition, en particulier la publication de Désarmement - Bulletin.

^k Dont la moitié est destinée au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.

^l Dont 4 000 dollars sont destinés au Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.
